



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats semestriels 2025

- Attractivité confirmée des nouvelles approches thérapeutiques ou vaccinales à base d'ARNm ;
- Forte amélioration du résultat d'exploitation et du résultat net ;
- Reception d'un projet d'investissement de 44 M€ de la part d'un investisseur européen pour soutenir les futurs développements cliniques et point sur le financement de la Société afin d'assurer la continuité d'exploitation.

Suresnes, le 21 novembre 2025 – 20h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies inflammatoires et auto-immunes, présente ses résultats semestriels 2025. Le rapport financier semestriel peut être consulté sur le site Internet de la société.

Attractivité confirmée des nouvelles approches thérapeutiques ou vaccinales à base d'ARNm

Néovacs a pu mesurer l'attractivité de ses travaux scientifiques à l'occasion de la 1^{ère} rencontre sur les Nanoparticules Lipidiques pour la délivrance d'ARN, coorganisée en avril 2025¹. Cet événement a réuni acteurs académiques et industriels autour des enjeux scientifiques et applicatifs des formulations lipidiques innovantes, renforçant le positionnement de Néovacs comme acteur clé dans ce domaine.

Cette attractivité a été confirmée par le soutien de l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour le développement de son vaccin thérapeutique à ARN messager ciblant les allergies². Le projet « Allergyvacs2 » a été retenu par l'ANR pour recevoir une subvention de plus de 600 k€, qui a commencé à être versée début 2025.

Enfin, dans le cadre de la recherche de nouveaux partenaires financiers (cf. ci-dessous), Néovacs a présenté ses travaux lors du 4^{ème} Sommet Européen des Thérapies Basées sur l'ARNm (Francfort, Allemagne) et du 12^{ème} International mRNA Health Conference (Boston, Etats-Unis)³. Ces principaux salons professionnels ont donné lieu à plus d'une quinzaine de rendez-vous étaient avec des investisseurs potentiels, de type fonds de capital-risque ou sociétés pharmaceutiques, confirmant une nouvelle fois l'intérêt pour l'expertise scientifique de la Société.

¹ Néovacs co-organise la 1^{ère} rencontre Française sur les Nanoparticules Lipidiques pour la délivrance d'ARN

² L'Agence nationale de la recherche (ANR) soutient le développement d'un vaccin thérapeutique à ARN contre les allergies

³ Néovacs a présenté les derniers résultats de son candidat-vaccin à ARN messager dans le traitement de l'asthme lors de 2 congrès majeurs

Forte amélioration du résultat d'exploitation et du résultat net

Dans le même temps, la Société a maintenu une discipline financière stricte afin de maîtriser au mieux ses dépenses et limiter ses besoins de trésorerie. Le résultat d'exploitation a ainsi été amélioré de 0,9 M€ en un an, passant de -3,6 M€ à -2,7 M€ entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025. L'amélioration est encore plus spectaculaire au niveau du résultat net qui est passé de -8,7 M€ au 1^{er} semestre 2024 à -3,0 M€ au 1^{er} semestre 2025. La Société avait procédé, en 2024, à d'importantes dépréciation d'actifs.

L'activité et les investissements du 1^{er} semestre ont généré un besoin de financement de 3,6 M€ couvert à hauteur de 3,2 M€ par la ligne de financement et pour le solde par la trésorerie de la Société qui ressort, à fin juin 2025, à 0,4 M€ contre 0,9 M€ à fin décembre 2024.

Reception d'un projet d'investissement de 44 M€ de la part d'un investisseur européen pour soutenir les futurs développements cliniques et point sur le financement de la société afin d'assurer la continuité d'exploitation

En vue de soutenir l'ambitieux plan de développement pharmaceutique de ses actifs scientifiques, Néovacs a initié des démarches visant à se rapprocher d'un partenaire financier. A l'issue des rencontres engagées au cours du 1^{er} semestre 2025, Néovacs a reçu un projet d'investissement de la part d'un investisseur privé suisse⁴. Ce dernier s'est positionné sur la base d'un projet de financement à hauteur de 44 M€ qui seraient versés en intégralité à la signature du contrat. Ce financement serait réalisé par Arnty Therapeutics, société en cours de constitution destinée à porter les développements cliniques du Groupe, et n'aurait donc aucun impact dilutif sur le capital de Néovacs.

Cet investissement permettrait de couvrir l'intégralité des besoins financiers jusqu'en 2029. Au-delà des analyses préalables à la signature d'un accord final, Arnty Therapeutics devra démontrer sa capacité financière à sécuriser 4 M€ à la date de signature du contrat d'émission. Les différentes options à la disposition de celle-ci pour répondre à cette demande sont en cours d'études.

Dans l'hypothèse où cette opération n'irait pas à son terme d'ici au début de l'année 2026, Néovacs a d'ores et déjà préparé un plan de restructuration significative, incluant la mise en sommeil des programmes scientifiques, afin de ramener le besoin de financement annuel de 9,5 M€ à environ 5 M€. Ce besoin pourrait alors être couvert par le contrat de financement sur lequel la capacité théorique de tirage résiduelle est de 9,3 M€.

⁴ Néovacs reçoit un projet d'investissement de 44 M€ de la part d'un investisseur européen pour soutenir les futurs développements cliniques de la société Arnty Therapeutics

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologique kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de protéines (immunothérapie active) telles que IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société HANOVER SQUARE INVESTMENTS 1, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie (ainsi qu'en OS souscrites par la fiducie), laquelle est à présent chargée de leur équitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société HANOVER SQUARE INVESTMENTS 1 et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.